

Best Doctors – un service qui permet aux gens de se procurer les meilleurs soins médicaux qui soient



Affligé d'une tumeur cérébrale, David voulut les meilleurs soins possible et les obtint

Dave entra à l'université pour y étudier l'ingénierie. Après sa première année d'études, ses parents souscrivirent en son nom une police Rétablissement d'une maladie grave® auprès de RBC Assurances® au cas où il souffrirait d'une maladie grave qui entraînerait des frais de traitement ou d'autres dépenses connexes.

Il ne s'inquiéta tout d'abord pas des maux de tête qu'il commença à ressentir lors de sa quatrième année d'université, mais il s'en alarma quand ils devinrent plus fréquents. Il alla voir son médecin de famille qui l'envoya passer une IRM. Les résultats révélèrent une tumeur cérébrale bénigne.

Les médecins qui soignaient David n'étaient pas tous d'accord quant aux mesures à prendre et pensaient qu'un traitement inapproprié à son état médical poserait de plus grands risques.

David communiqua avec les services de Best Doctors[†] pour avoir une deuxième opinion. Ils l'orientèrent vers une neurochirurgienne reconnue par ses pairs comme la meilleure de sa profession, qui, après une étude approfondie du cas, confirma le diagnostic. Elle dit alors à David qu'il pouvait bénéficier de deux nouvelles techniques mises au point pour traiter la tumeur et ne présentant qu'un faible risque de complications.

Le médecin expliqua en détail à David et ses parents la fonction qu'assureraient ces deux techniques. David et ses parents eurent le sentiment qu'ils prenaient la bonne décision et David commença le traitement. Le traitement fut un succès puisque ses maux de tête ainsi que la tumeur disparurent. Les services de Best Doctors ont donné à David l'assurance qu'il avait reçu les meilleurs soins possible.

Pour vous procurer l'assurance Rétablissement d'une maladie grave, appelez votre conseiller en assurance dès aujourd'hui ou pour en savoir davantage, visitez : www.rbcassurances.com.

Assureur : Compagnie d'assurance vie RBC

® / ^{MC} Marque(s) de commerce de la Banque Royale de Canada, utilisée(s) sous licence.

[†] Toutes les autres marques de commerce appartiennent à leur propriétaire respectif. 83449 (09/2013)

VPS84863